

un emprunt à long terme qu'il a lui-même offert de financer.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, je soulève la question à cause de l'immense intérêt qu'elle a suscité sur la terre ferme, dans la partie sud de la province. Un troisième passage est essentiel. L'encombrement est atroce et effrayant. Quelque chose doit être fait rapidement. J'approuve le ministre d'avoir déclaré que le gouvernement fédéral consentait à faire une contribution. Maintenant, je pense que le ministre ferait bien de dire aux habitants du Sud de la Colombie-Britannique quelque chose de plus particulier sur la nature de l'aide offerte par le gouvernement fédéral à l'appui de ce projet essentiel.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Tout d'abord, monsieur l'Orateur, je devrais, je crois, tirer au clair un point que le ministre du Travail espérait pouvoir préciser aujourd'hui. Bien que le ministre ait tenu, dans l'intervalle, une conférence de presse dans laquelle il n'a rien dit de ce genre, les nouvelles parues dans le *Province*, de Vancouver, et transmises par Radio-Canada ne traduisaient pas, en fait, ses véritables déclarations. Le ministre s'en est vivement indigné, et je crois qu'il y a lieu de tirer la question au clair. De propos délibéré, on n'a mentionné aucun chiffre. La première responsabilité, en la matière, ne relève pas du gouvernement fédéral.

Les députés qui ont déjà eu affaire au gouvernement de la Colombie-Britannique savent, sans doute, qu'il faut être prêt à toute éventualité lorsqu'on traite avec lui. Il nous semblait avoir laissé entendre que nous étions prêts à agir promptement et à aider les gens à qui revient cette responsabilité, au premiers chef, soit les autorités provinciales et locales, afin qu'elles puissent dresser un plan en vue d'atteindre le plus tôt possible le but que le député, tous les habitants de la Colombie-Britannique, et de fait tous les Canadiens doivent avoir à cœur.

Le député a tout à fait raison de parler de l'importance de ce troisième passage, à destination de la troisième parmi les plus grandes agglomérations, canadiennes au pays. Il importe que l'entreprise aille de l'avant. Notre gouvernement était d'avis qu'en se montrant prêt à collaborer, cela pourrait peut-être activer les choses du côté des autorités provinciales et locales et les amener à présenter un projet bien précis. Nous sommes tout à fait disposés à étudier la question avec elles, dès qu'elles auront quelque chose de positif à soumettre.

Dans l'intervalle, le député qui, dans l'exercice d'autres fonctions, a pris part à bon nombre de négociations fédérales-provinciales de ce genre, comprendra, j'en suis sûr, surtout si l'on tient compte de ses origines, pourquoi le gouvernement hésite quelque peu à présenter des chiffres à l'heure actuelle.

LA NAVIGATION—L'OUVERTURE D'UN CHENAL JUSQU'À L'ÎLE AMHERST

M. A. D. Alkenbrack (Prince-Edward-Lennox): Monsieur l'Orateur, je regrette de retenir le ministre des Transports à cette heure tardive. Je sais qu'il a dû être très occupé aujourd'hui.

Si je participe au débat sur la motion d'ajournement, c'est pour traiter d'une question qui intéresse au plus haut point une municipalité insulaire de ma circonscription de Prince-Edward-Lennox. Il s'agit de la municipalité connue sous le nom d'île Amherst dans le comté de Lennox et d'Addington. Elle faisait partie de l'ancienne seigneurie de LaSalle, en 1675, sous le régime français. Elle s'appelait alors l'île de Tonti, nom de famille de l'héroïque lieutenant italien de LaSalle, Henri de Tonti, qui l'aida à découvrir et à administrer des régions reculées de la Nouvelle-France. L'île Amherst, perle rurale authentique ornant le lac Ontario, est à trois milles du continent, à dix milles environ à l'ouest de Kingston. Elle est desservie pendant la saison de la navigation par le navire à moteur *Amherst Islander* qui a fait la navette entre Stella, son port d'attache dans l'île, et Millhaven sur le continent.

Chaque année, à cause de l'épaisseur des glaces dans le chenal, le navire est immobilisé durant certaines parties de l'hiver jusqu'à l'ouverture de la saison de navigation. Ce transbordeur est en rade depuis le 25 février et la population d'environ 400 habitants, qui dépend de ses services, attend maintenant la fin de sa période d'isolement. De nombreux produits se font rares dans l'île à cette époque de l'année et la population doit compter sur divers moyens de transport sur glace ou dans les airs. La glace est dangereuse actuellement, et il n'y a pas d'aéroport. J'ai reçu du président du conseil municipal, M. Harry Fleming, et de ses collègues une demande dont je me suis inspiré en posant au ministre des Transports, cet après-midi, la question que voici:

Le ministre voudrait-il autoriser le brise-glaces *Simcoe*, qui remonte actuellement le Saint-Laurent vers Kingston, à poursuivre sa route jusqu'au bassin de Millhaven, sur la rive nord, à l'ouest de Kingston, et à ouvrir ensuite un chenal jusqu'à Stella, dans l'île Amherst, afin que le transbordeur *Amherst Islander* puisse reprendre ses opérations vitales pour les citoyens de l'île pour qui la reprise du service avec la terre ferme est essentielle?